

**CONSEIL DÉPARTEMENTAL
DES BOUCHES-DU RHONE**

Direction de la Vie Locale
Service de la Politique de la Ville et de l'Habitat
04.13.31.13.32

**RÉUNION DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 23 OCTOBRE 2020
SOUS LA PRÉSIDENTE DE MME MARTINE VASSAL
RAPPORTEUR(S) : MME SYLVIE CARREGA**

OBJET : SA d'HLM UNICIL: aides départementales pour la production en VEFA de 147 logements locatifs sociaux sur les communes de Saint-Cannat, Saint-Martin-de-Crau et Peynier et prolongation exceptionnelle de l'aide départementale octroyée à la SA d'HLM UNICIL dans le cadre de l'opération d'acquisition-amélioration à Marseille 2ème arr.

Madame la Présidente du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône, sur proposition de Madame la déléguée au logement, soumet à la Commission permanente le rapport suivant :

Dans le cadre de l'intervention départementale en faveur de la construction et réhabilitation de logements locatifs sociaux (hors 13 Habitat), la SA d'HLM Unicil - groupe Action logement domiciliée 11 rue Armény 13006 Marseille, sollicite :

- une subvention de 90.000 € pour l'acquisition en VEFA de 50 logements locatifs sociaux "Cocoon'Agés Budéou" à Saint-Cannat, pour un budget prévisionnel TTC de 8.881.190 €;
- une subvention de 120.000 € pour l'acquisition en VEFA de 67 logements locatifs sociaux "Le Camping l'Oustaou" à Saint-Martin-de-Crau, pour un budget prévisionnel TTC de 10.557.390 €;
- une subvention de 90.000 € pour l'acquisition en VEFA de 30 logements locatifs sociaux "La Treille" à Peynier, pour un budget prévisionnel TTC de 4.712.041 €

Vous trouverez les caractéristiques techniques et financières des ces opérations en annexe I à VI.

Cette aide, d'un montant total de 300.000 € pour accompagner la réalisation en VEFA de 147 logements locatifs sociaux, sera associée à la réservation sur les opérations en faveur du Département de 3 logements sur Saint-Cannat, 4 logements à Saint-Martin-de-Crau et 3 logements à Peynier.

Par ailleurs, il est proposé à titre exceptionnel de proroger jusqu'au 31 décembre 2022, l'aide départementale octroyée à la SA d'HLM Unicil dans le cadre de son opération d'acquisition-amélioration de 81 logements "îlots 15,18 et 23" situés au 80-82 rue de la République, 50 rue Fauchier et 31 rue Plumier à Marseille 2ème arr.

Pour mémoire, la subvention initiale a été accordée par délibération n° 30 du 29 mai 2015 pour un montant de 639.100 € sur un coût prévisionnel TTC de 1.249.378 €

L'immeuble de la rue Plumier a fait l'objet d'une livraison après travaux. La société arrive au terme des relogements des locataires de l'immeuble de la rue Fauchier et elle va pouvoir désormais entreprendre des travaux sur celui-ci qui devraient s'achever en fin d'année 2022.

Telles sont les raisons qui nous incitent à proposer à la Commission permanente de prendre la délibération ci-après.

Signé
La Présidente du Conseil départemental

Martine VASSAL